

Donnez en toute confiance

MON DON EN TOUTE EFFICACITÉ

Reconnue par les pouvoirs publics

Créée il y a plus de 80 ans, la Fédération Française des Diabétiques est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Reconnue par les instances de santé

Agréée par le Ministère de la Santé depuis 2007, la Fédération a reçu la Médaille d'or de l'Académie de Médecine en 2009.

MON DON EN TOUTE CONFIANCE

Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes et disponibles sur simple demande écrite ou consultables sur federationdesdiabetiques.org

> Réduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pourrez réduire votre impôt sur le revenu de **66 % du montant de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 30 € ne vous revient qu'à 10,20 €.

Un reçu fiscal vous sera envoyé à réception de votre don.

> Contactez-nous

Fédération Française des Diabétiques
88 rue de la Roquette
CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11
Tél : 01 40 09 24 25
E-mail : contact@federationdesdiabetiques.org

Merci de nous aider à mieux vivre avec le diabète !

Rejoignez-nous

> **En vous abonnant à la newsletter et aux e-mails de La Fédération sur :**

federationdesdiabetiques.org/je-m-inscris-a-la-newsletter



> **Sur les réseaux sociaux :**

federationdesdiabetiques.org/soutien/particulier/reseaux-sociaux



Contactez-nous

> **Pour en savoir plus sur les possibilités de legs, donations et assurances-vie** au bénéfice de la Fédération : une documentation complète peut vous être adressée en toute confidentialité sur simple demande au 01 40 09 24 25 ou à l'adresse legs@federationdesdiabetiques.org.

> **Pour devenir bénévole** au siège de la Fédération ou au sein d'une association locale en nous contactant au 01 40 09 24 25. Plus d'informations sur federationdesdiabetiques.org/soutien/particulier/devenir-benevole.

La Fédération Française des Diabétiques

> Qui sommes-nous ?

Créée en 1938, et reconnue d'utilité publique en 1976, la Fédération Française des Diabétiques est la plus importante association de patients dirigée par et pour des patients.

Avec près de 100 associations fédérées et délégations réparties sur l'ensemble du territoire, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète, avec un maillage territorial fort.

La Fédération défend l'accès à des soins de qualité pour tous les patients. Elle est pleinement **engagée dans la gouvernance de la santé** et est un acteur de santé reconnu et entendu au sein des différentes institutions.

La Fédération finance majoritairement ses actions grâce à la générosité du public.

> La Fédération en chiffres

- > **Près de 100 associations** locales et délégations réparties sur l'ensemble du territoire en métropole et dans les DROM
- > **1 500 bénévoles** permanents
- > **Près de 23 000 donateurs**
- > **20 salariés**
- > **20 000 personnes accompagnées** chaque année
- > **600 actions de sensibilisation**
- > **Près de 3 millions de visiteurs par an** sur notre site web

Nos valeurs

MILITANTISME	HUMANISME	PROXIMITÉ
INDÉPENDANCE	QUALITÉ	INNOVATION



Fédération Française
des Diabétiques



Entièrement engagée
pour vivre le mieux possible avec le diabète

federationdesdiabetiques.org

Informer, accompagner et prévenir

La prévention, l'information et l'accompagnement sont essentiels face à l'explosion de l'épidémie de diabète. 4 millions de Français sont déjà touchés, dont environ 500 000 à 800 000 qui en seraient atteints sans le savoir.

La Fédération vous informe et vous accompagne :

> La revue équilibre

Le bimestriel édité par la Fédération est le seul magazine français entièrement dédié au diabète. Des conseils, des informations, des dossiers et reportages pour bien vivre avec son diabète au quotidien : abonnez-vous dès aujourd'hui !



> Le site federationdesdiabetiques.org



C'est une référence de l'information sur la maladie et une plateforme de suivi quotidien de l'actualité du diabète et de la Fédération, avec une présence permanente sur les réseaux sociaux.

> Un accompagnement au quotidien

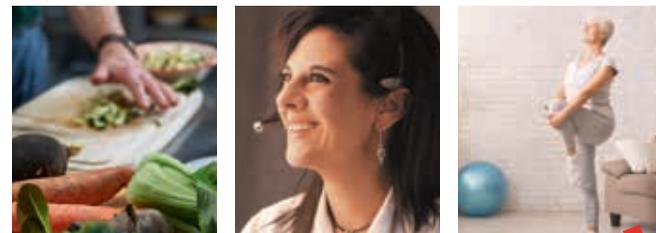
Les associations locales organisent de nombreuses activités de proximité : groupes d'échanges entre patients, ateliers cuisine, conférences, activités physiques, lignes d'écoute, stands d'information, sensibilisation dans les écoles... Les groupes d'échanges entre patients sont animés par des bénévoles Patients Experts formés par la Fédération afin qu'ils puissent offrir un accompagnement de qualité à d'autres patients.

La Fédération Française des Diabétiques organise chaque année, début juin, la **Semaine nationale de prévention du diabète** afin de sensibiliser les personnes à risque.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur contrediabete.fr

> Des services entièrement gratuits

Grâce à votre générosité, nous pouvons mettre gratuitement à votre disposition des programmes et services accessibles à tous comme des recettes et menus équilibrés créés par des diététiciennes-nutritionnistes, des lignes d'écoute solidaire et psychologique ou encore le programme Slow Diabète.



Défendre les droits individuels et collectifs

> La défense des personnes diabétiques

La Fédération défend également les personnes diabétiques en répondant à leurs questions et en leur apportant une aide sociale et juridique si nécessaire. En partenariat avec un cabinet de courtage, elle a négocié un contrat d'assurance emprunteur pour les personnes diabétiques, dans lequel le barème nécessaire à l'évaluation médicale a été élaboré en concertation : les décisions médicales sont ainsi personnalisées. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à joindre notre service social et juridique.

> Une action politique

La mobilisation de la Fédération se poursuit pour donner accès à des métiers aujourd'hui interdits aux personnes diabétiques. Elle a également déjà permis le remboursement de dispositifs innovants comme le FreeStyle Libre®, le Dexcom G6 ou encore le dispositif en boucle fermée hybride DBLG1 Diabeloop®.

Le service social et juridique est à votre écoute, vous oriente et vous conseille dans vos démarches.

E-mail : juriste@federationdesdiabetiques.org

Tél : 01 40 09 24 25 - Permanence téléphonique :
mardi de 8h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 18h

Chercher et innover

> Soutenir la recherche médicale

Chaque année la Fédération soutient financièrement les projets de recherche les plus prometteurs en diabétologie. C'est la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD), créée en 2013 à l'initiative de la Société Francophone du Diabète (SFD) avec le soutien de la Fédération Française des Diabétiques, qui sélectionne les projets qui sont financés. Claude Chaumeil, vice-président de la Fédération, est aussi vice-président de la FFRD et participe à son bureau et à son Conseil d'administration. La Fédération Française des Diabétiques reverse chaque année 150 000 € à la FFRD, soutenue par ailleurs par d'autres partenaires. Chaque projet est financé par la FFRD à hauteur de 100 000 € par an pendant 3 ans, soit 300 000 € au total.

Plus de 80% des fonds versés par la Fédération financent les projets de recherche, moins de 20% des fonds étant destinés aux frais de fonctionnement de la FFRD.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
federationdesdiabetiques.org/recherche/



> Participer à l'innovation en diabétologie

Créé en 2015 par la Fédération, le **Diabète LAB** est un dispositif original et une méthode qui met le patient au cœur de l'innovation, des produits et services, et des avancées technologiques. Il vise à repenser le processus d'innovation. Si vous êtes diabétique, vous pouvez vous inscrire pour devenir « Diabète' Acteur » et ainsi participer à l'élaboration, au développement et à l'évaluation des dispositifs, des produits ou services qui vous sont destinés !



L'objectif principal est de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes diabétiques. **Devenez Diabète' Acteur sur diabetelab.org**

Je soutiens la Fédération



Coupon à compléter et à envoyer sous enveloppe affranchie à :
Fédération Française des Diabétiques
88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11

OUI, je soutiens les actions de la Fédération Française des Diabétiques

Par chèque à l'ordre de la Fédération Française des Diabétiques

20€ 30€ 50€ 100€

Autre montant : €

De la part de : Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :



En ligne sur :
donateurs.federationdesdiabetiques.org

Je souhaite être informé(e) par e-mail des actualités de la
Fédération Française des Diabétiques :

.....@.....

Vos données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce bulletin de don seront traitées par la Fédération Française des Diabétiques (88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris cedex 11) à des fins de gestion administrative, comptable et fiscale de vos dons afin de respecter nos obligations légales en la matière. Vos données seront également traitées à des fins de fidélisation et de réactivation dans l'intérêt légitime de la Fédération Française des Diabétiques, votre générosité nous permettant de financer la mise en œuvre de nos missions. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et peuvent être communiquées aux sous-traitants auxquels la Fédération peut faire appel dans le cadre de ses traitements, ou à d'autres associations dans le cadre d'échanges. Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à d'autres associations . Le représentant du responsable de traitement est son président. Un délégué à la protection des données a été nommé et joignable en écrivant à dgd@federationdesdiabetiques.org. Vous pouvez aussi exercer vos droits via notre formulaire en ligne <http://donateurs.federationdesdiabetiques.org/asso/protection-donnees/>. Conformément au droit applicable, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. La protection de vos données personnelles étant au cœur de nos préoccupations, toutes les informations sur nos traitements sont ici : <https://www.federationdesdiabetiques.org/charte-de-protection-des-donnees>